

Comment financer tout ou partie de ma formation ?



Adhésion au GAB56

En adhérant au GAB56, vous réduisez le montant des frais d'inscription aux formations proposées par la structure. (L'adhésion au GAB56 prend en charge les frais administratifs liés à la formation).

Adhésion à un groupe (de développement, de formation...)

L'adhésion à un groupe comprend plusieurs services (animation du groupe, projets communs, rendez-vous collectifs, formations, diagnostics, essais...) dont le détail est établi par l'animateur.ice et les membres qui y adhèrent lors du début d'un projet et/ou à chaque début d'année. Dans ce service est compris le « reste à charge formation » pour les formations qui seront programmées pour le groupe. L'adhésion au groupe vous offre l'opportunité de participer sans reste à charge (sous réserve d'être éligible au financement VIVEA) à 1 journée de formation de 7h hors.

VIVEA

VIVEA finance les formations des chefs d'exploitation, des cotisants solidaires, des conjoints collaborateurs, des aides familiaux et des porteurs de projets à l'installation (à condition que ceux-ci soient engagés dans un PPP, aient leur formation inscrite au PPP, ne soient pas financés par un autre organisme de formation*). Votre plafond par année civile est de 2000€. Ce montant n'est pas cumulable d'une année à l'autre. Lors de l'inscription aux formations du GAB56, les démarches administratives avec VIVEA sont gérées par le GAB56. Il est possible de consulter son solde disponible [en cliquant ICI](#).



OCAPIAT

OCAPIAT est l'Opérateur de Compétences pour la coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires qui permet de financer les salariés des chefs d'exploitation. En souscrivant à l'offre Boost Compétences, un employeur peut être remboursé de 50% des coûts pédagogiques de ses salarié-es. Les démarches sont à effectuer par la structure employeuse AVANT le 1^{er} jour de la formation.



Service de remplacement agricole

Des conventions ont été signées entre VIVEA et les services de remplacement pour réduire le coût de ce service dans certains départements et certaines régions.

Pour en savoir plus, contactez le [Service de remplacement du Morbihan](#).

* <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>

A NOTER : Depuis 2025, le crédit d'impôt formation n'existe plus ! Ce dispositif n'est plus reconduit depuis la nouvelle loi finance votée en début d'année 2025.

Tarifs formation 2026 : applicables à partir du 1^{er} septembre 2026

	ADHERENT au GAB56 et AVEC COTISATION ANNUELLE A UN GROUPE		ADHERENT au GAB56		NON ADHERENT		AI (=Accompagnement Individuel)		FINANCEMENT POSSIBLE	DEMARCHES A EFFECTUER POUR BENEFICIER D'UN FINANCEMENT
	Tarif sans financement VIVEA	Reste à charge si financement VIVEA	Tarif sans financement VIVEA	Reste à charge si financement VIVEA	Tarif sans financement VIVEA	Reste à charge si financement VIVEA	Tarif sans financement VIVEA	Reste à charge si financement VIVEA		
Agriculteur.trice et cotisant.e.s solidaires	70€/jour	0€ (pris en charge par la cotisation)	145€/jour	70€/jour	280€/jour	180€/jour	320€/4h	120€/4h	VIVEA	VIVEA : Suite à l'inscription à la formation auprès du GAB56, VIVEA envoie quelques jours avant le début de la formation un mail automatique de consentement à valider.
Porteur.euse de projet	0€ (pris en charge par la cotisation)	0€ (pris en charge par la cotisation)	70€/jour	0€/jour	145€/jour	70€/jour	320€/4h		VIVEA	1 - Prendre RDV au PAI et monter un dossier 3P. 2 - Inscrire les formations dans le dossier 3P (bien vérifier l'éligibilité des formations en amont) 3 - Contacter l'assistante administrative formation (n.desvignes@agrobio-bretagne.org) pour s'inscrire et fournir les documents demandés en AMONT de la formation.
									France Travail	Contacter l'assistante administrative formation (n.desvignes@agrobio-bretagne.org) ainsi que votre conseiller minimum 1 mois avant le début de la formation.
Salarié.e.s agricoles de ferme privée ou communale ou de magasin	145€/jour		180€/jour		280€/jour		320€/4h		OCAPIAT	Contacter l'assistante administrative formation (n.desvignes@agrobio-bretagne.org) pour inscription. Se créer un compte OCAPIAT et faire la demande de prise en charge AVANT le 1er jour de la formation.
Salarié.e.s de collectivités	300€/jour						320€/4h		Votre OPCO	Contacter votre OPCO.
Autres statuts	Contacter le GAB 56 : n.desvignes@agrobio-bretagne.org - 07.69.77.72.51									

* Adhésion en cours de validité à la date de début de la formation au GAB56

NB: 1 jour = 7 heures de formation